

Construction d'une nouvelle école publique à Monnières, bâtiment à très faible empreinte environnementale E+ C- (E3 C2)



Nouvelle école Trois Moulins

© Mairie de Monnières

Le projet

La commune de Monnières a souhaité construire une nouvelle école publique. Ce projet s'est inscrit dans un contexte de développement d'infrastructures répondant aux nouveaux besoins de la population croissante et rajeunissante. Il a également répondu à une conception globale d'aménagement de l'espace communal. Une réflexion a été menée en partenariat avec les différents acteurs (parents d'élèves, personnel enseignants, personnel de l'enfance, vignoble nantais, élus...) pour que ce projet intègre la maîtrise des espaces et des coûts, sans perdre de vue le cadre pédagogique utile aux différents apprentissages des élèves de Monnières.

Cette future construction se veut aussi respectueuse de l'environnement avec une certification E3C2. La conception du futur bâtiment est basée sur une recherche d'équilibre entre le social, l'environnement et l'économie. Ceci se traduit par une volonté forte de réduire l'impact environnemental du bâtiment tout en alliant un coût de projet raisonnable.

Les points forts du projet :

- Intérêt et ambition du projet de construction à faible empreinte environnementale du point de vue énergétique et carbone, répondant par une action locale concrète, aux enjeux climatiques globaux
- Dynamique portée par la commune dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur les différents équipements communaux

Objectif du programme Leader : Soutenir la construction de bâtiments publics à très basse consommation et faible empreinte environnementale

- **Maître d'ouvrage : Commune de Monnières**
- **Calendrier : 2020 - 2023**
- **Localisation : Monnières**
- **Coût éligible : 232 032,53 €**
- **Subvention FEADER : 100 000 €**
- **Autres financements : État, Région, département, ADEME, Clisson Sèvre Maine Agglo**

Ainsi, des choix ont été réalisés tout au long de l'avancement de la conception :

- Une toiture monopente, idéalement orientée. Ce point a plusieurs intérêts : Réduction de la quantité de matière de construction, une toiture de 2000m² propice à l'installation d'une future installation photovoltaïque.
- Importantes épaisseurs d'isolation en biosourcé (murs en ossature bois et ouate de cellulose en isolation de toiture).
- Une ventilation double flux, qui permettra des consommations énergétiques réduites.
- Des besoins en eau chaude sanitaire qui ont été réfléchis pièce par pièce pour adapter les besoins et les équipements.

Techniquement, le projet a trouvé un équilibre entre performance et low tech.

Enfin, ce bâtiment sera chauffé grâce à une chaudière à bois granulé qui alimentera également la petite crèche, le pôle enfance ainsi que le restaurant scolaire de la commune.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

PAYS DU
**Vignoble
nantais**



Région
**PAYS
de la
LOIRE**

